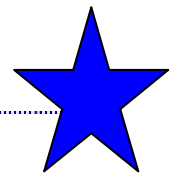


ETOILE BLEUE

Lourdes Czestochowa

4, Quartier Albert 1^{er}.
B.P. 87
65.100 LOURDES France
Téléphone et fax : (33) 62 05 94 23 01
Portable : 06.08.62.63.63
e-mail: chaubon-mt@wanadoo.fr



CONSTRUISONS L'EUROPE II
D'Octobre 2005 à Mars 2007
Prévention du dopage chez les 15-18 ans
Congrès Jeunes d'Europe

HISTORIQUE

1990 : **Fondation** de l'Etoile Bleue, à la suite du jumelage entre Lourdes et Czestochowa, par Madame M.Th.Chaubon.

Buts * Solidarité, Amitié entre les 2 villes jumelées(toutes activités sauf à buts lucratifs.)

* L'Association doit être le trait d'union entre tous, sans distinction de race, de religion ou d'opinion politique.

* Elle se veut européenne et peut être étendue à d'autres villes jumelées à condition d'en respecter l'esprit et les statuts.

- Elle cherche à développer aussi l'amitié entre les jeunes et organise pour cela diverses activités à leur intention : échanges sportifs et culturels, opération Tom Pouce, opération sourire, opération Tempus et Tempus phare etc.etc.

1995 : **Participation** de l'Association au dialogue sur l'Europe, organisé dans les préfectures à la demande de Monsieur Barnier, alors ministre européen.

Thème débattu dans les Hautes Pyrénées : l'entrée prochaine des Pays de l'Est dans l'Union Européenne.

1996 : **Convention de collaboration** entre les Villes Mariales, signée à Czestochowa.

1997 : « **Un enjeu pour la jeunesse : l'Europe** » Conférence et informations sur l'Europe pour les jeunes, organisée par l'Etoile Bleue à Lourdes avec la participation d'intervenants français et polonais :

Thèmes : La conviction que toutes sociétés se construisent à partir de la jeunesse.

La découverte de l'autre dans sa différence, dans ce qu'il peut nous apprendre de lui, de nous. La croyance et le respect de l'autre.

1999 : **Lancement du projet « Construisons l'Europe »** à Lourdes sous l'égide de l'Etoile Bleue.

- **Pour les jeunes et par les jeunes : projets sur 5 ans pour jeunes participants de 5 Pays :Allemagne, France, Italie, Pologne, Portugal.**
- **Séminaires, vie commune, découverte des structures, des traditions et folklores.**
- **Synthèses et projets.**

Thèmes1999 à Lourdes France : **Prise de conscience européenne.**

---Comment, à partir de la réalité de notre Pays, pouvons nous évoluer vers une même pensée et ainsi prendre conscience de notre citoyenneté européenne ?

---Comment accueillir dans l'Europe communautaire, les jeunes des Pays de l'Europe Orientale ?

---Que peuvent faire les jeunes des Pays candidats pour se préparer à entrer dans l'union ?

---Quels peuvent être les points communs à tous ?

---Quelles peuvent être les grandes différences ?

---Comment effacer ou amenuiser celles-ci ?

2000 : **Altötting Allemagne :** **Art, culture et environnement.**

Création d'un site internet.

2001 : **Czestochowa Pologne :** **Santé et handicap.**

Création à Lourdes de l'Etoile Bleue des jeunes.

2002 : **Ourem Portugal :** **Exclusion sociale, antiracisme.**

2003 : **Loreto Italie :** **Politique de la jeunesse, loisirs des jeunes.**

Création à Loreto du Conseil Européen des jeunes.

2004 : **Amitié, solidarité, Union**

Pendant ces 5 ans, autour de l'idée européenne, les jeunes ont débattu de thèmes divers qui les concernent. Chaque année ils ont vécu des moments de vie communautaire, découvert d'autres Pays, pris connaissance d'autres traditions, des valeurs sociales, du respect de l'environnement. Ils ont aussi développé le sens des valeurs humaines, l'aptitude à l'action, aux débats, à l'organisation.

Ainsi se sont créés, entre les jeunes, des liens d'amitiés qui se sont développés depuis.

Maintenant les participants de ces journées entrent dans la vie active et sont de jeunes adultes. Avant de tourner cette page de leur vie :

* **Ils veulent témoigner** de ce qu'ils ont vécu pendant ces rencontres, de leurs réflexions et de leurs espoirs.

* **Ils veulent aussi réaliser une action commune.**

Aussi l'Etoile Bleue leur propose :

"CONSTRUISONS L'EUROPE II"

Partie IV. Personnes participant au projet

A. Informations sur les pays, organisations, personnes impliquées dans le projet et leur rôle

Veillez indiquer ci-dessous, pour chaque organisation, le nombre de participants, y compris les formateurs, les orateurs, le personnel auxiliaire, etc.

Pays de résidence	Organisation	Estimation du nombre de personnes qui participent au projet		Fonction: participant, gestionnaire, formateur, personnel auxiliaire, expert, groupe de jeunes, etc.
France : Lourdes " " Toulouse	Etoile Bleue +groupe jeunes Mairie A.D.M.A..P.S	6 + 16	22	Gestion. du projet +responsable jeune+groupe Partenaire + personne contact
Allemagne : Altoëttig	Mairie + groupe jeunes	2 + 4	6	Responsables scientifiques+gestion. Saisie
Italie : Loreto	Mairie +groupe jeunes	3 +16	19	Resp. projet+ resp. Jeunes+interprète+groupe
Pologne :Czestochowa	Mairie +groupe jeunes	3 +16	19	" " " " " "
Portugal : Ourem	Mairie +groupe jeunes	3 +16	19	" " " " " "
Puis ensuite une ville <u>des 20 Pays d'Europe</u> restants	Mairies + groupe jeunes	2+10X20= 240		Responsables jeunes + interprète+ groupe
TOTAL		346		

B. Informations sur le sexe et l'âge des personnes impliquées dans le projet

Veillez préciser ici la composition des groupes de personnes participant au projet par pays de résidence.

Pays de résidence	Nombre total de personnes impliquées	Répartition par sexe		Répartition par tranches d'âge			
		Hommes	Femmes	< 15	15-17	18-25	> 25
France	30	13	17		10	6	14
Allemagne	19	9	10		10	6	3
Italie	19	10	9		10	6	3
Pologne	19	9	10		10	6	3
Portugal	19	10	9		10	6	3
Autres Pays	240	120	120		200		40
	-----	-----	-----		-----	-----	-----
TOTAL	346	171	175		250	30	66

C. Considérations particulières et autres informations

Veillez indiquer ici toute information que vous souhaiteriez ajouter au sujet de vos participants et/ou de votre projet.

La parité des jeunes participants est notre souhait, mais chaque Pays fait pour le mieux.
Le nombre des jeunes 18-25 ans responsables des synthèses pourra être supérieur.

Le nombre des Pays participants est important pour que l'étude sur le dopage soit la plus près de l'actualité européenne du problème.

De même en retour la divulgation des résultats et le programme de prévention pourra mieux toucher l'ensemble des jeunes d'Europe si chaque Pays d'Europe est représenté.

OBJECTIFS

Créer une dynamique européenne dans la lutte contre le dopage des jeunes de 15-18 ans :

(Proposer entre les villes européennes participantes **un pôle d'expérience et d'informations** permettant une meilleure protection des jeunes dans la question du dopage, de soutien pour présenter les conclusions aux autorités européennes)

Etablir un véritable partenariat entre les jeunes et :

les autorités locales dont ils seront chargés de mission,

les autorités européennes à qui ils demanderont d'étudier et d'adopter le projet de programme de prévention,

Les autorités médicales (l'A.D.M.A.P.S. Association pour le développement de la médecine des activités physiques et sportives, avec le Professeur Rivière et le Docteur Pillard) auxquels ils donneront leur concours pour réaliser enquête et diffusion du programme réalisé.

les ONG jeunes à qui ils demanderont de mettre en pratique ce programme et proposeront la charte d'engagement,

Proposer une charte d'engagement d'actions des jeunes européens (résultat d'un travail de synthèse des thèmes déjà débattus en séminaires et du programme de prévention)

A une époque :

----où les jeunes de L'Union Européenne sont confrontés au problème de société particulièrement préoccupant pour leur génération qu'est le dopage.

----où les mairies de toutes les villes des 25 Pays d'Europe, responsables du système éducatif de leur ville, sont à la recherche de tous moyens efficaces pour lutter contre ce fléau ;

----où les ONG jeunes sont parfois confrontées à des situations malheureuses ;

----où la médecine sportive est en plein essor et attentive à ce même fléau ;

----où la communauté européenne cherche à unifier les actions.

enfin en cette période pré-Olympique où la jeunesse se tourne avec admiration vers de jeunes athlètes :

L'Etoile Bleue, dont les relations internationales sont au centre de ses activités, **et suite à la demande expresse des groupes de jeunes des 5 villes dont les maires sont les principaux partenaires**, propose un programme réunissant les bonnes volontés des différentes parties confrontées au problème du dopage. En particulier aux intéressés eux-mêmes : **les jeunes européens** pour tendre vers des résultats respectant les souhaits de tous et porteurs de solutions acceptées par tous pour l'ensemble des 15-18ans des populations européennes actuelles et futures.

Participation des 25 Pays d'Europe :

Partenariats multipartites

Dont Partenariat jeunes et 3eme âge

Innovante l'approche des jeunes au projet : « Je suis citoyen Européen donc j'agis et je propose »

Innovant le nombre des pays participants.

Innovant le projet multipartite comprenant jeunes, autorités scientifiques, autorités administratives locales, internationales et Européennes, associations d'intérêt général, ONG jeunes.

L'Etoile Bleue :

L'Association a comme particularité que ses Membres vont de 7 à 77 ans et plus. Qu'elle est composée de Personnes ayant appartenu à des secteurs publics bien différents : éducation, sport, professions libérales, commerçants et artisans, ouvriers etc : sans distinction de race, de religion ou d'opinion politique. Ces différences sont la force même de l'association .

Ce projet mettra donc également en valeur **un partenariat entre jeunes et Personnes dit « du 3eme âge »** qui mettront bénévolement à disposition du projet leur compétence et leur temps.

Le Projet : **"CONSTRUISONS L'EUROPE II"**

1) l'A.D.M.A.P.S : à Toulouse France Association pour le développement des activités physiques et sportives

Dirigée par son Président : Monsieur le Professeur de faculté Daniel Rivière, chef du service de médecine du sport, hôpital Larrey à Toulouse France et le Docteur F. Pillard son assistant.

Auront pour mission :

Le pilotage de l'ensemble du programme scientifique et médical, le travail de recherche et d'initiation du programme de prévention du dopage chez les 15-18ans

L'A.D.M.A.P.S.

- élaborera le questionnaire destiné à l'enquête sur le dopage.
- assurera la saisie et l'analyse des données.
- rédigera le rapport de synthèse.

A la suite de quoi :

- **Messieurs les Professeur Rivière et docteur Pillard effectueront leur travail de recherche et élaboreront le programme de prévention du dopage chez les jeunes 15-18 ans.**
- et présenteront aux jeunes lors du congrès à Lourdes leurs conclusions et le dit programme.
- Le Professeur Rivière et le Docteur Pillard transmettront aux autorités médicales et scientifiques le résultat de leur recherche et le programme de prévention du dopage.**

2) Les jeunes et les responsables de groupe et interprètes : chargés de mission par leurs mairies respectives devront :

- a) réaliser auprès de la jeunesse de leur ville ou de sa proximité immédiate, une enquête sur l'actualité du dopage chez les jeunes. (**Texte fourni par le Professeur Rivière et le Docteur Pillard son assistant.**)
- b) faire une première saisie des réponses de manière à faciliter le travail des scientifiques.
- c) faire un compte rendu des moyens déjà mis en pratique par leur mairie ou ONG Jeunes sur le problème du dopage.
- d) transmettre ces expériences propres à leur ville aux autres municipalités et autorités scientifiques.

3) Les jeunes adultes, que sont devenus les jeunes participants aux séminaires des 5 années passées :

Feront une synthèse des travaux communs réalisés lors de ces rencontres :

- Pour l'Allemagne : Art, culture et environnement.
- Pour l'Italie : Politique de la jeunesse, loisirs des jeunes.
- Pour la France : Prise de conscience européenne.
- Pour la Pologne : Santé et Handicap.
- Pour le Portugal : Exclusion sociale et antiracisme.

Ils élaboreront des propositions concrètes concernant ces thèmes. Ils témoigneront de leurs travaux lors du congrès.

4) L'ensemble des jeunes : participera au congrès « Construisons l'Europe II » qui se déroulera à Lourdes France où ils auront à débattre à la fois sur le projet de prévention des jeunes 15- 18 ans et sur la synthèse développée par les jeunes adultes du 2eme groupe.

L'ensemble des jeunes : aura encore pour mission :

- De Transmettre : Aux institutions européennes **pour adoption**,
- Aux ONG jeunes et autorités locales et nationales pour mise en route.
- A la presse locale, nationale et européenne.
- Aux agences nationales jeunesses

« le programme de prévention du dopage pour les 15-18ans »

« la charte d'engagement d'actions de soutien à la mise en place du programme ».

Enfin ils auront mission de poursuivre leur action en diffusant, auprès des villes partenaires des autres Pays les moyens mis en œuvre par chacune d'elles permettant à tous de profiter de l'expérience des autres.

5) Les Maires d'Altötting Allemagne, de Lourdes France, de Loreto Italie, de Czestochowa Pologne et d'Ourem Portugal

----**Seront les partenaires principaux de l'Etoile Bleue.**

- seront consultés par l'Etoile Bleue pour accord sur toutes décisions concernant le projet et son budget.
- assureront le contrôle des entrées d'argent et des dépenses.
- proposeront à l'Etoile Bleue des partenaires possibles dans les 20 autres Pays de l'Union Européenne (villes jumelées ou villes partenaires économiques)
- assureront avec l'Etoile Bleue un rôle fédérateur avec les autres partenaires
- veilleront au suivi, à la bonne réalisation de l'ensemble du projet et à ses conclusions.
- assureront la visibilité du soutien de l'Union Européenne lors des activités du projet.**

6) Les Mairies des 25 villes partenaires des 25 Pays d'Europe seront responsables du projet dans leur pays

- réuniront les groupes de travail jeunes et responsables de leur ville.
- mettront à leur disposition et sur leur demande :
 - a) La logistique municipale qui leur permettra de répondre au mieux aux objectifs demandés.
 - b) Les renseignements concernant la lutte contre le dopage.
- assureront une participation financière pour : la diffusion de l'enquête et des informations.
- envisageront une aide au voyage des jeunes pour le congrès.
- apporteront leur appui aux groupes pour la transmission du programme de prévention.
- étudieront les moyens à mettre en œuvre pour la mise en route de ce programme.
- confronteront leurs propres décisions avec les partenaires internationaux.

7) Les ONG Jeunes :

- mettront à la disposition des jeunes leur expérience ;
- aideront les municipalités** à mettre en œuvre le programme de prévention.

8) L'Etoile Bleue : Association de jumelage pour le développement des relations européennes.

Sous la responsabilité de sa Présidente fondatrice : Madame Marie Thérèse Chaubon

Aura pour mission :

- d'élaborer le projet et le budget.
- de présenter à la commission Européenne la demande de convention.
- de rechercher les aides financières : subventions locales, nationales ou sponsors.
- de rechercher, contacter et proposer le projet aux villes des 20 Pays non encore consultées.
- d'assurer le suivi de tout le projet et du budget avec les maires des 5 villes précitées.
- d'être le lien entre tous les partenaires** : jeunes, autorités municipales, ONG jeunes, programme européen jeunesse, autorités scientifiques.
- de réunir toutes les informations venant de tous les pays et de les transmettre à qui de droit.
- d'assurer la visibilité du soutien de l'Union Européenne lors des activités du projet.**
- L'Etoile Bleue mettra toute sa logistique et le travail de ses Membres bénévolement au service du projet.

CONCLUSIONS :

Ainsi ces divers partenariats internationaux auront pour les jeunes citoyens européens valeur d'apprentissage intensif d'une activité européenne et transnationale. Ils ouvriront aussi pour eux des perspectives d'accompagnement des résultats en faisant perdurer leur partenariat avec les autorités municipales, ONG jeunes tant de leur ville qu'au travers de leurs relations internationales.

développant :

- leur sens de l'organisation : élaboration d'enquête, mise en place de programmes, réalisation de synthèses, divulgation des résultats ;
- leur sens des responsabilités : travailler au bénéfice du plus grand nombre.
- leur aptitude au partenariat européen.

Les jeunes auront aussi la possibilité :

- de connaître d'autres formes d'approches sportives
- d'appréhender d'autres cultures.
- De participer à une activité européenne de solidarité active puisque le but final du programme est :

*que l'ensemble du projet est un effet multiplicateur
au profit de l'ensemble de la jeunesse européenne
répond aussi au besoin de tous les partenaires des 25 Pays.
propose un programme pour une évolution durable
des progrès dans la lutte contre le dopage.*

Préparation- évaluation :

Suite : ---à la demande de l'ensemble des jeunes présents lors de la dernière rencontre internationale réalisée à Loreto en Italie.

---au désir de donner une suite au congrès médical sur la médecine sportive réalisé à Czestochowa (Pologne) en partenariat entre Monsieur Wrona Maire et L'Etoile Bleue et la participation du Professeur Rivière et du Docteur Pillard qui en ont accepté le principe.

Madame Chaubon :

- a préparé un texte de proposition de base du projet.
- l'a adressé au Professeur Rivière, aux Maires des 5 villes : Altötting, Czestochowa, Loreto, Lourdes et Ourem pour faire une évaluation des possibilités de faisabilité.
- Ayant reçu l'accord, non seulement de leur participation, mais de leur partenariat effectif avec l'Etoile Bleue pour mener à bien ce projet, l'Etoile Bleue s'est tournée vers le bureau jeunesse Europe pour faire appel d'une convention de partenariat avec la commission européenne indispensable à la réalisation d'un programme qui concerne, **en premier chef**, l'ensemble des partenaires des 25 Pays de l'Union Européenne.
- Le Professeur Rivière et le Docteur Pillard suivront et contrôleront l'avancée du programme de recherche et de prévention.
- Les Mairies seront responsables des travaux effectués dans leur ville.
- L'Etoile Bleue mettra en route chaque phase du projet, aura la responsabilité du financement. **mais n'avancera dans le projet qu'après consultation et acceptation des responsables des 5 villes partenaires prioritaires qui assureront ainsi le contrôle et le suivi de l'ensemble du projet.**
- De même l'Etoile Bleue et ses partenaires prépareront les conclusions qui permettront une large diffusion des résultats et du programme de prévention, afin que le projet ait un impact durable dans la communauté européenne (incitation à mettre le programme en pratique, proposition de moyens etc sous les formes les plus appropriées au moment de l'issue du projet).
- L'Etoile Bleue prend l'engagement de respecter les lignes et conditions de ce projet et d'assurer la visibilité du soutien de l'Union européenne.

En annexe d'autres précisions du programme

Tous les trois mois il sera demandé aux mairies d'adresser leurs notes de frais à l'Etoile Bleue accompagnés des justificatifs

En amont du projet :

Février 2005 :

----Préparation du texte de base des grandes lignes du projet « construisons l'Europe II » par l'Etoile Bleue.

----Envoi du Texte en :

Allemagne : Altötting : au Maire : **Monsieur Herbert Aufauer.**
France : Lourdes : au Maire : **Monsieur Jean Pierre Artiganave**
Italie : Loreto : au Maire : **Monsieur Pieroni Moreno**
Portugal : Ourem : au Maire : **Monsieur David Catarino Pereira**
Pologne : Czestochowa au Maire Président **Monsieur Tadeusz Wrona**

Et à :

L'A.D.M.A.P.S. à Toulouse, Association pour le développement des activités physiques et sportives en la personne de **son Président Monsieur Daniel Rivière.**

----Réception des réponses (affirmatives de participation et partenariat avec l'Etoile Bleue)

Mars 2005 :

----L'Etoile Bleue fait réponse à l'appel de coopération avec le bureau jeunesse de la commission européenne **Action 5.**

Pour se faire : adresse à ses 6 futurs partenaires les imprimés certifiant de leur participation et de leur soutien.

----adresse au bureau européen le dossier complet avant le 31 mars ;

D'avril 2005 à septembre 2005 :

L'A.D.M.A.P.S. : Sous les directives du Professeur Rivière et du Docteur Pillard

----élaborera le questionnaire destiné à l'enquête sur le dopage.

---- l'adressera à l'Etoile Bleue qui le transmettra aux intéressés en septembre

L'Etoile Bleue :

----adressera aux Maires partenaires la copie du dossier adressé à la commission européenne.

----effectuera une demande auprès des Ambassades en France des Pays de l'Union Européenne en vue de la recherche des nouveaux participants.

----transmettra aux villes candidates un dossier complet du projet envisagé.

----centralisera les réponses, acceptations, propositions ou refus pour établir une liste des villes participantes au projet. Liste qui sera transmise dans les meilleurs délais aux partenaires de l'Etoile Bleue.

Dans le même temps l'Etoile Bleue fera une recherche sérieuse de sponsors qui permettront au projet de prendre toute sa mesure en couvrant le budget initial ou les frais supplémentaires qui pourraient subvenir. Elle adressera à ses partenaires les détails des budgets des différentes phases **pour approbation.**

Début septembre, après réception de tous les documents concernant les groupes, l'Etoile Bleue adressera aux partenaires le questionnaire élaboré par l'A.D.M.A.P.S. pour l'enquête sur le dopage.

Les Maires partenaires :

----répondront à toutes demandes de conseils ou d'approbation de l'Etoile Bleue.

----assureront le suivi du programme.

----effectueront leur propre recherche en vue de proposer la candidature de nouveaux participants, de préférence dans les Pays avec lesquels ils ont une convention de jumelage ou de partenariat.

----Ils prendront contact avec les différents groupes de jeunes « anciens », devenus jeunes adultes, en vue de former un petit groupe qui préparera la synthèse des sujets de thèmes débattus lors du séminaire réalisé dans leur Pays et élaborera des propositions sur ces thèmes.

Tous les Maires partenaires ou participants :

----choisirons le groupe de 10 jeunes qui sera leur chargé de mission pour tout ce qui touchera à l'enquête, à son développement et à la diffusion des résultats et programme de prévention.

----nommeront avant le mois de septembre, si ce n'est pas déjà fait, la personne responsable des jeunes qui avec eux guidera et conseillera les jeunes.

----Comme ils devront également choisir l'interprète de Français qui assurera par la suite toutes les traductions, courriers, questionnaires ou textes divers qui circuleront entre les participants de leur Pays et l'Etoile Bleue les autres Pays participants ou toute autre institution.

----Ils transmettront à l'Etoile Bleue les noms, adresses, âge, sexe etc.(répondant au plus près au souhait de parité) (pour les jeunes des 2 groupes, les responsables et interprètes)

Première Partie :

Après décision de la commission européenne et signatures de la convention.

D'octobre 2005 à fin février 2006 :

L'Enquête : 400 questionnaires par pays : 10.000 questionnaires.

les Maires

- feront réaliser la traduction certifiée du texte du questionnaire.
- la transmettront aux jeunes et assureront avec les responsables le suivi de l'enquête.
- Ils assureront le suivi et enverront la première saisie des résultats et tous les questionnaires à l'Etoile Bleue, après traduction en français des parties textes libres.
- Ils resteront en contact permanent avec l'Etoile Bleue.

Les groupes de jeunes dans tous les pays participants :

- élaboreront leur méthode de distribution des questionnaires en les répartissant en plusieurs catégories de jeunes de leur ville par exp. scolaires, universitaires, jeunes déjà dans la vie active : apprentissage ou autre, jeunes ruraux ou citadins. (organisation, nombre de réunions prévues à transmettre à l'Etoile Bleue)
- en assureront le regroupement et la première synthèse.
- remettront le tout, **fin janvier**, à l'interprète qui assurera la traduction des textes libres.

L'Etoile Bleue

- Continuera la préparation des étapes futures en particulier la recherche des sponsors et le programme du congrès.
- restera à disposition de tous pour tous problèmes ou questions intermédiaires.
- réceptionnera tous les questionnaires de tous les Pays.

Fin février transmettra à l'A.D.M.A.P.S. l'ensemble des questionnaires.

De février à Juin 2006 :

----Les groupes jeunes

feront une enquête libre cette fois au niveau de leur ville et des ONG jeunes afin d'établir une liste des moyens déjà mis en place pour lutter contre le dopage.
Après traduction en français ils enverront cette enquête à l'Etoile Bleue

----Les groupes jeunes adultes

feront la synthèse des thèmes des séminaires réalisés dans leur ville :

- Pour l'Allemagne : Art, culture et environnement.
- Pour l'Italie : Politique de la jeunesse, loisirs des jeunes.
- Pour la France : Prise de conscience européenne.
- Pour la Pologne : Santé et Handicap.
- Pour le Portugal : Exclusion sociale et antiracisme.

Ils élaboreront des propositions concrètes concernant ces thèmes. Ils témoigneront de leurs travaux lors du congrès.

Après traduction en français enverront-le tout à l'Etoile Bleue.

---- Les mairies

Assureront le suivi de ces derniers travaux et les enverront à l'Etoile Bleue après traduction.
Resteront en contact avec l'Etoile Bleue.

De février à septembre 2006

L'A.D.M.A.P.S. Le Professeur Rivière et le Docteur Pillard

- assureront la saisie et l'analyse des données
- rédigeront le rapport de synthèse ;
- Prépareront le programme de prévention du dopage chez les 15-18ans.**

Deuxième Partie :

Du jeudi 14 au lundi 18 septembre 2006 :

Le Congrès : Organisé par l'Etoile Bleue à Lourdes France

Participants :

Tous les jeunes des groupes de travail et leurs responsables plus les interprètes. Environ 280 jeunes plus les responsables et interprètes 3x25 = 75

Les gestionnaires du projet de l'Etoile Bleue + le Professeur Rivière et son assistant le docteur Fabien Pillard.

La logistique de l'Etoile Bleue qui assumera son organisation.

Les invités nationaux, internationaux, Européens qui assisteront au congrès ou à la cérémonie de clôture qui verra remettre solennellement le programme de prévention du dopage aux autorités.

Hébergement :

Toutes les délégations seront logées dans un lieu commun d'accueil international « **La Cité Saint Pierre à Lourdes** ».

Ce lieu bucolique, en pleine nature, favorise un séjour où sera privilégiée la vie communautaire.

Le programme :

non encore établi à ce jour dans les détails sera partagé entre :

les sessions de travail, festivités et découverte des autres délégations, tourisme et vie communautaire.

Il sera donné un éclat particulier à la cérémonie de clôture qui se déroulera le dimanche 17 septembre 2006

Sessions de travail : 1^{ère} Partie :

Le Professeur Rivière et le Docteur Pillard présenteront l'enquête, le programme de prévention du dopage à l'assemblée des jeunes. Un échange questions réponses s'établira entre eux et le Professeur.

2^{ème} Partie :

Les jeunes représentants des 5 Pays ci-dessus témoigneront respectivement :

a) du séjour et activités réalisés dans leur Pays.

b) des thèmes qui furent présentés et débattus lors de ces séjours.

Suivra discussion et propositions.

Les conclusions :

**synthèse du congrès, programme de prévention et charte d'engagement
seront soumis au vote des jeunes exclusivement.**

:

Troisième partie :

D'octobre 2006 au 31 mars 2007

Le programme de prévention :

1^{er}: diffusion et communication :

L'A.D.M.A.P.S. :

Monsieur le Professeur Rivière et son assistant le Docteur Pillard présenteront leurs conclusions de travaux et leur programme de prévention du dopage chez les 15-18ans Aux autorités médicales et scientifiques.

à la commission médicale du comité olympique et sportif de la région midi-Pyrénées.

à l'antenne médicale de prévention et de lutte contre le dopage de midi-Pyrénées.

Ils pourront conseiller les Maires des 25 Pays en vue de trouver les meilleurs moyens de mettre en œuvre le programme de prévention.

Jusqu'au 31 décembre 2006

Les Mairies et les groupes de jeunes :

Les jeunes toujours chargés de mission de leur mairie et avec leur soutien diffuseront les résultats du congrès : au niveau local, national, Européen ; en particulier aux ONG Jeunes :

par des conférences, la presse, courrier, internet ou tous autres moyens

Dans chaque Pays ils feront remonter les propositions jusqu'à leurs représentants européens qui transmettront à la commission européenne leur demande d'acceptation de ce protocole de prévention.

2^{ème}: Mise en route du programme :

du 1^{er} janvier au 31 mars 2007

Les Mairies et les groupes de jeunes et les ONG jeunes toujours en partenariat :

----étudieront la mise en route du programme dans leur ville.

----**feront démarrer le programme alors élaboré.**

----transmettront ce programme, après traduction à l'Etoile Bleue ou directement aux autres villes participantes afin d'harmoniser la mise en route **en partageant de réflexions et expériences.**

L'Etoile Bleue transmettra ces données au Professeur Rivière.

Avant fin mars 2007 :

Les maires adresseront à l'Etoile Bleue avec le programme de prévention adapté à leur ville leurs conclusions et avis personnels sur l'ensemble du projet. Ces conclusions seront envoyées à la commission européenne lors du rapport final.

L'Etoile Bleue :

----assurera tout au long du programme le suivi du budget.

----restera à disposition de tous pour suivre et aider dans chaque phase du projet. **Sera le lien entre tous.**

----réunira toutes documentations, toutes décisions.

----transmettra à qui de droit toutes les données qui lui seront confiées.

préparera le rapport final et l'adressera à la commission européenne